



## **CHIFFRES CLES ET PRINCIPAUX RESULTATS DE L'ASSURANCE BELGE EN 1998**

1. **Introduction**
2. **Encaissements**
  1. Périmètre de l'analyse
  2. Assurances non-vie : primes émises est croissance nominale
  3. Assurances vie : primes et croissance nominal
  4. Croissance réelle et taux de pénétration de l'assurance dans l'économie
  5. Analyse des parts de marché des groupes d'entreprises
3. **Provisions techniques et placements**
  1. Analyse des provisions techniques
  2. Analyse des placements
  3. Produits financiers et rendement des placements
4. **Commissions et frais**
  1. Commissions
  2. Frais de gestion et d'administration
  3. Ensemble des commissions et frais
5. **Rentabilité**
  1. Synthèse des comptes techniques non-vie, vie et non-technique
  2. Evolution des principaux résultats technico-financiers
  3. Evolution de la rentabilité des fonds propres
6. **Principaux résultats technico-financiers**
  1. IARD

2. AT loi de 1971
3. Vie

7. **Analyse des principales branches IARD**

# 1. INTRODUCTION

## 1998, ANNEE SUPERLATIVE: UN DEPART LANCE POUR L'ASSURANCE DE L'AN 2000

1. Introduction
2. Stagnation en non-vie, nouvelles parts de marché en vie
3. Réinventer l'assurance



Voici un an, l'Union professionnelle des entreprises d'assurances présentait pour la première fois les résultats sectoriels sous la forme d'un numéro spécial d'Assurinfo, inaugurant la «Série statistiques» de cette publication. Le souci des assureurs était de gagner plusieurs mois sur le calendrier habituel de publication de ces données et de pratiquer une large ouverture à l'égard du monde extérieur; rares sont sans doute les services dont sont ainsi disséqués encaissements, frais et commissions, éléments techniques du prix de revient, produits financiers et marges.

En septembre 1998, les assureurs pouvaient se féliciter d'une année 1997 qui avait vu l'encaissement se maintenir en assurance non-vie et progresser en assurance vie, surtout en assurance vie individuelle. La progression du résultat global du secteur était cependant l'élément le plus remarquable de ce rapport, puisque les retombées des opérations boursières dans le cadre d'un vaste remembrement de la finance belge et la baisse continue des taux d'intérêt avaient porté le bénéfice global du secteur au niveau record de 66 milliards de F. «Annus mirabilis» avait titré Assurinfo, par opposition à 1990, année pourrie qui avait ouvert une décennie marquée par un redressement du secteur de l'assurance.

Au moment de commenter les résultats portant sur l'année 1998, on cherche l'adjectif adéquat pour décrire le fait qu'un nouveau record a été établi, une fois encore par un effet conjoncturel, puisque la vague des offres d'achat et d'échange sur des valeurs présentes dans le portefeuille des entreprises d'assurances et la baisse des taux d'intérêt ont engendré d'importantes plus-values. Les analystes financiers, du moins aux Pays-Bas, utilisent pour qualifier des fluctuations financières une échelle d'adjectifs conçue par H. Mock, qui attribue à des évolutions de plus de 45% «tout superlatif selon le choix de l'utilisateur». En s'établissant à 118 milliards de F, la croissance du résultat à affecter

global du secteur peut donc être décrite comme «superlative».

Une analyse de ce résultat incite cependant à une certaine relativité; hors plus-values et corrections de valeurs, le rendement que les assureurs obtiennent sur leur portefeuille poursuit une lente baisse et s'établit à 6%, ce qui est honorable sans plus. Jamais le contraste entre l'ampleur exceptionnelle des plus-values réalisées et le rendement «en régime de croisière» n'aura été aussi saillant. Il en résulte que les assureurs ne peuvent quitter des yeux ni leur «tableau de bord» dont les principaux éléments se trouvent explicités dans la présente publication, ni la route qui s'ouvre devant eux.



## **2. Stagnation en non-vie, nouvelles parts de marché en vie**

S'agissant des encaissements, le diagnostic amenant l'UPEA à décrire l'évolution du secteur comme une croissance à trois vitesses se confirme. L'assurance non-vie traverse, en Europe, un réel marasme, marqué par une stagnation de l'encaissement qui a du mal à évoluer au même rythme que le PIB, une concurrence de plus en plus aiguisée et une détérioration des résultats techniques.

Par comparaison aux trois grands marchés de l'assurance européenne, Allemagne, Grande-Bretagne et France, la Belgique tire encore assez bien son épingle du jeu en affichant pour la plupart branches une croissance de l'encaissement supérieure au taux d'inflation, alors qu'en France les branches IARD et transports régressent. Il n'empêche: des clignotants apparaissent dans certaines branches d'assurance non-vie en Belgique; en «dégâts matériels auto» ou en protection juridique auto, l'évolution de la charge des sinistres est fort préoccupante. Il est clair que les assureurs doivent en même temps tenir compte des effets d'une contraction des produits financiers, dopés en 1998 par des éléments exceptionnels, et rester vigilants tant en ce qui concerne la structure des coûts qu'en ce qui concerne leur compétitivité sur le plan des tarifs.

L'assurance sur la vie de son côté prend une part de plus en plus importante dans l'épargne belge. Si le patrimoine financier brut des ménages belges a progressé de 8,6% en 1998, les avoirs des Belges auprès des entreprises d'assurance ont progressé de près de 15%, soit plus que la moyenne. Les entreprises d'assurances disposent d'une gamme de produits répondant à différents types de besoins et bien accueillis par la clientèle. Ainsi, lorsque l'attrait de produits à taux fixe comme le «bon d'assurance» s'amenuise en période de taux d'intérêts bas, ce sont les produits davantage investis en actions qui prennent la relève. La progression de l'encaissement des produits «branche 23» ou, selon une autre terminologie, en unités de compte, l'illustre bien. 1998 aura aussi donné lieu à un effet d'annonce, puisque la perspective de voir les assureurs réduire le taux garanti de nouveau contrats «classiques» s'est rapprochée en cours d'année. L'assurance de groupe connaît quant à elle un développement bridé. Il est regrettable que les tergiversations autour de la levée des mesures de modération salariale freinant le développement de l'assurance groupe aient été non seulement du temps perdu, mais aussi une occasion manquée de bénéficier de marchés financiers porteurs pour étayer une retraite par capitalisation. A quand une politique plus volontaire d'encouragement des efforts des entreprises et des travailleurs pour mieux préparer les conditions de vie des futurs retraités?



### 3. Réinventer l'assurance

Gens prudents, les assureurs se doivent à eux-mêmes et aux assurés d'être à tout moment prêts à répondre tant aux exigences de l'environnement dans lequel ils opèrent que des engagements qu'ils ont souscrits. Les entreprises d'assurance ont ainsi géré de manière pro-active tant les défis que constituent le changement de siècle et l'introduction de la monnaie unique que des restructurations d'entreprises qui concernent autant le mode de travail que les qualifications des employés. Ces frais ont pu être couverts ces dernières années par les résultats positifs du secteur. Mais les assureurs doivent aussi faire face au maintien des garanties accordées aux assurés en assurance sur la vie lorsque les taux d'intérêt étaient plus élevés: pour la plus grande partie du portefeuille, il faut tenir la distance à un taux de rendement garanti de 4,75%, ce qui suppose la constitution des provisions nécessaires pour se prémunir contre l'éventualité de taux restant à un niveau bas pour longtemps. Dans cette optique, les résultats de 1998 se situent déjà dans le rétroviseur.

Il est sans doute encore fort tôt pour se prononcer sur l'exercice 1999. Les phénomènes observés en 1998 ont évolué en sens divers: on a encore noté certaines opérations capitalistiques qui bénéficieront aux bilans des entreprises d'assurance et justifieront leur politique d'actionnaires stables, présents de longue date dans le capital de grands groupes belges. Au moment où ces entreprises se transforment pour affronter la globalisation des marchés, on constate que la politique des assureurs, parfois qualifiés de «sleeping partners» par les plus impatientes des analystes financiers, s'est révélée payante pour les actionnaires comme pour une clientèle qui bénéficie de l'apport des produits financiers au rapport qualité/prix des produits d'assurance. Mais l'emballement des marchés boursiers est pour le reste retombé, sans que les crises des marchés émergents de l'an dernier n'aient laissé trop de cicatrices.

Le comportement des taux d'intérêt, mais aussi de l'euro, a davantage surpris les opérateurs. Les assureurs opèrent dès à présent sur des marchés financiers plus larges et plus profonds, ce qui aiguise la concurrence. Dans le même temps, la remontée des taux annule une part des plus-values latentes sur un portefeuille qui, prudence oblige, reste encore largement obligataire dans les activités com-portant une garantie de bonne fin à la charge de l'assureur.

Comme il ressort du reste de la communication de différentes entreprises, le marché devra se familiariser avec une plus forte concurrence et une plus grande transparence visant la part variable du rendement des produits d'assurance vie. La manière d'organiser le plus efficacement possible cette transparence a du reste été l'un des chantiers majeurs de 1999 pour l'UPEA.

En assurance non-vie, certains observateurs - les esprits les plus chagrins, sans doute - comptent sur les tremblements de terre et ouragans qui ont marqué la fin de l'été pour amorcer un resserrement des conditions de réassurance et un redressement des conditions de souscription en affaires industrielles. Prenant un parti plus optimiste, de nombreux assureurs ont cependant lancé des études de «recherche et développement» assez convergentes, puisque leur commun dénominateur est de mieux servir le public en mettant en place des régimes assurant une protection de qualité contre des aléas pour lesquels on allait traditionnellement mendier une assistance auprès

des pouvoirs publics. Ces initiatives reposent d'ailleurs souvent sur l'idée d'un partenariat avec les autorités. C'est le cas en ce qui concerne la garantie «calamités naturelles» que les assureurs cherchent à étendre au plus grand nombre pour faire jouer une réelle solidarité et éviter que l'exclusion ne s'y insinue; c'est le cas aussi en ce qui concerne l'assurance dépendance, où les assureurs adhèrent à une philosophie du type «trois piliers». Au-delà de ces travaux, déjà arrivés à maturité conceptuelle sinon politique, la réflexion est ouverte pour indemniser mieux les conducteurs responsables d'une collision, les victimes de traitements médicaux ayant mal tourné ou les victimes de la violence des éléments ou des hommes, et pour faciliter l'accès à la Justice ou à d'autres formes équitables de résolution de litiges. Il y a dans ces études quantité de défis, c'est certain. C'est aussi la responsabilité sociale des assureurs que de réinventer ainsi leur métier.

Réinventer les métiers, c'est un impératif aussi à tous les stades de la chaîne de services que constitue l'assurance. Dans le relatif anonymat de leurs centres d'appel ou de leurs «back-offices», les assureurs s'y emploient. Remises à plat des procédures, nouveaux partenariats, applications de nouvelles technologies sont autant de voies suivies pour ne pas se laisser distancer. L'objectif: raccourcir les délais, répondre aux demandes du marché, réduire les frais qui pèsent sur la prestation de services. Par l'attention ainsi portée sur la chaîne de valeurs, les assureurs restent focalisés sur ceux pour et par qui ils existent: les assurés.



## 2. ENCAISSEMENTS

### Analyse des encaissements : méthodologie, répartition selon les branches et croissance nominale

1. Périmètre de l'analyse
2. Assurances non-vie: primes émises et croissance nominale
3. Assurances vie : primes et croissance nominale
4. Croissance réelle et taux de pénétration de l'assurance dans l'économie
5. Analyse des parts de marché des groupes d'entreprises



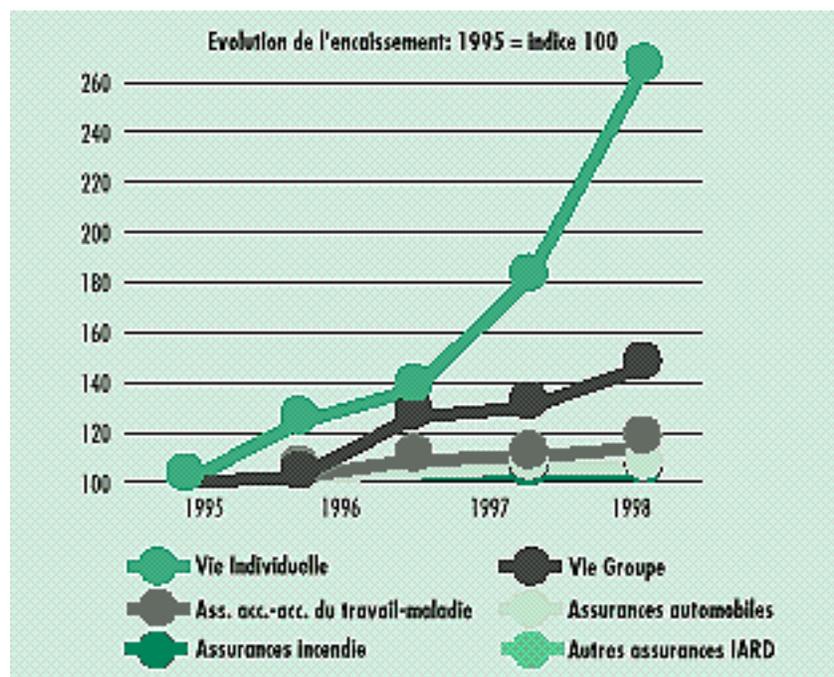
#### 1. Périmètre de l'analyse

L'enquête «Encaissement» est réalisée à partir d'un échantillon commun aux deux années 1997 et 1998. Les 606 milliards de F qu'elle totalise représentent la quasi-totalité du marché belge de l'assurance, y compris les entreprises non-membres de l'UPEA et les succursales belges d'établissements communautaires qui ne sont plus contrôlées par l'OCA. Ceci explique les différences avec les résultats que publie ce dernier, surtout dans les branches non-vie où ces succursales réalisent un encaissement d'environ 10 milliards de F. Comme au cours des années précédentes, les opérations conclues dans notre pays en LPS à partir d'un autre pays membre de l'Espace Economique Européen n'y sont pas reprises. Il s'agit surtout des affaires «Vie individuelle» réalisées depuis le Luxembourg pour plusieurs dizaines de milliards de F, d'affaires industrielles, pour un montant indéterminé mais représentant des engagements majeurs comme on peut le lire en p. 26, et de certaines activités de niche, en assurance de responsabilité professionnelle et en auto par exemple.

Les volumes d'encaissement mentionnés dans ce chapitre portent sur l'assurance directe en Belgique, à l'exclusion des opérations à l'étranger et de réassurance acceptée. Ces dernières sont en revanche prises en considération aux chapitres suivants pour l'analyse des bilans et de la rentabilité des entreprises soumises au contrôle de l'OCA.

En 1998, l'encaissement relatif à l'ensemble des opérations d'assurance directe en Belgique atteint 606 milliards de F, contre 516 milliards de F en 1997. La croissance nominale en 1998 est ainsi de 17,5%, contre 8,2% un an plus tôt. L'augmentation moyenne des prix en 1998 étant de 0,95%, la croissance réelle au cours de cet exercice s'établit à 16,4%, à comparer aux 6,5% observés en 1997.

Le graphique ci-dessous témoigne de la progression très divergente des principaux types d'opérations d'assurance, partant d'un indice 100 pour 1994. Le décollage de la vie individuelle, amorcé en 1996, contraste avec le développement bridé de l'assurance groupe et davantage encore avec le «surplace» des opérations non-vie. La structure des encaissements en Belgique rejoint ainsi celle des principaux pays de l'UE, où la part majoritaire des encaissements est, depuis plusieurs années déjà, à mettre sur le compte de l'assurance vie.



## 2. Assurances non-vie: primes émises et croissance nominale

OPERATIONS	Encaissements (milliards de F)		Croissance nominale (%)	
	1997	1998	1997/1996	1998/1997
<b>Total non-vie et vie</b>	<b>516</b>	<b>606</b>	<b>8,2</b>	<b>17,5</b>
<b>Total non-vie</b>	<b>265</b>	<b>270</b>	<b>0,1</b>	<b>2,3</b>
<b>IARD</b>	<b>227</b>	<b>232</b>	<b>1,0</b>	<b>2,3</b>

RC Auto	67	68	-0,9	0,5
Risques divers et transport	160	164	1,8	2,5
<i>Autres garanties automobiles</i>	36	37	1,2	2,8
<i>Incendie et autres périls assimilés</i>	56	56	-0,7	0,3
<i>Responsabilité Civile (hors Auto)</i>	20	21	5,3	4,0
<i>Accident (hors Auto) et maladie</i>	26	28	5,6	7,7
<i>Autres divers et Transport</i>	21	22	2,0	4,8
<b>Accidents du travail</b>	<b>38</b>	<b>38</b>	<b>-4,8</b>	<b>1,9</b>
Loi de 1971 (secteur privé)	35	35	-5,3	2,1
Loi de 1967 (secteur public)	3	3	1,3	0,0

Source: enquêtes UPEA

### Statu quo en non-vie

La non-vie s'accroît de 2,3% en termes nominaux et de 1,3% en termes réels. Les mouvements observés dans les différentes branches d'assurance en non-vie ont tendance à se compenser.

#### *Assurances Automobiles: effet «Salon de l'auto»*

1998 se caractérise par une augmentation de 14% des immatriculations de voitures neuves et de 2% seulement des ventes de véhicules d'occasion. L'effet «Salon de l'auto» a été une indication précoce de l'amélioration structurelle de la confiance des consommateurs, contribuant à l'accroissement et au rajeunissement du parc automobile, ainsi qu'à la progression du chiffre d'affaires en garanties accessoires et en R.C. Auto. La branche 3, corps de véhicules, sensible à ce rajeunissement du parc automobile dans la mesure où on ne souscrit la garantie dégâts matériels que pour des véhicules récents, progresse de 3,6%, les contrats Accidents-Individuelle circulation, de 1,2% et la protection juridique de 2,7%. Les garanties automobiles, autres que la R.C. progressent ainsi globalement de 2,8%. L'encaissement R.C. Auto représente 68 milliards de F en 1998 en très léger progrès (0,5%) par rapport à 1997, après deux ans de recul. Le mouvement général de compression des tarifs dû à l'accroissement de la concurrence et à la diminution de la fréquence des sinistres explique cette hausse limitée par rapport à l'évolution plus marquée du parc automobile.

#### *Assurances Incendie: évolutions divergentes*

La branche Incendie est marquée par des évolutions fort divergentes. Les risques habitations affichent une croissance quelque peu supérieure à l'indice ABEX, qui représente les prix à la construction, tandis que les autres risques simples stagnent. Malgré la bonne tenue des investissements industriels en 1998, les encaissements afférents aux risques spéciaux décroissent, subissant la concurrence aiguë en la matière.

Pour les autres branches IARD, qui connaissent des fluctuations variables, nous renvoyons le lecteur au chapitre 7 de ce numéro.

## Accidents du travail loi de 1971: une hausse trompeuse

Le volume des primes en assurance contre les accidents du travail dans le secteur privé (loi de 1971) augmente de 2,1% en 1998 par rapport à 1997, exercice marqué par une régression de 5,3% du volume des encaissements, pour s'établir à 35 milliards de F. Cette croissance est due en partie aux régularisations de 1998 portant sur les primes de 1997, année durant laquelle est intervenue une indexation de 2% du plafond légal des salaires pour le calcul des prestations de sécurité sociale, ce qui a entraîné une augmentation des primes restant à émettre à l'issue de 1997. En réalité, la faible croissance de la masse salariale, mais aussi la concurrence exacerbée dans ce créneau d'activité continuent de peser sur la croissance des primes.



### 3. Assurances vie : primes et croissance nominale

OPERATIONS	Encaissements (milliards de F)		Croissance nominale (%)	
	1997	1998	1997/1996	1998/1997
<b>Total non-vie et vie</b>	<b>516</b>	<b>606</b>	<b>8,2</b>	<b>17,5</b>
<b>Total vie</b>	<b>251</b>	<b>336</b>	<b>18,1</b>	<b>33,6</b>
<b>Vie individuelle</b>	<b>154</b>	<b>226</b>	<b>31,9</b>	<b>47,0</b>
Branche 21	128	161	14,3	25,1
Branche 23	25	65	483,5	157,4
<b>Vie Groupe</b>	<b>98</b>	<b>110</b>	<b>1,2</b>	<b>12,5</b>
Branche 21	96	108	1,1	12,2
Branche 23	2	3	6,4	34,3

Source: enquêtes UPEA

#### Progression soutenue en assurance vie

La croissance de l'ensemble des opérations d'assurance vie est de 33,6% en 1998, contre 18,1% en 1997 et 16,1% en 1996. Les encaissements en branche vie s'établissent à 336 milliards de F soit 55% de l'encaissement total. L'évolution des branches «vie individuelle» et «vie groupe» reste contrastée. En termes réels, la branche vie croît de 32,3%.

## *Attrait pour la vie individuelle*

La forte hausse des encaissements en vie individuelle de 72 milliards, est due tant à l'anticipation de l'abaissement du taux technique maximum qu'à l'attrait des produits de la branche 23, dont les rendements sont liés à l'évolution des marchés des capitaux.

Les opérations de la branche 21 représentent en 1998 un encaissement de 161 milliards de F, soit 25,1% d'augmentation par rapport à 1997. Cette évolution est liée à un important volume de primes uniques versées par des particuliers attirés par ces produits, garantissant un taux de rendement supérieur à celui d'autres produits financiers de durée et risque équivalents.

Profitant d'un effet d'entraînement des marchés d'actions, les opérations de la branche 23 ont quant à elles progressé de 4,4 milliards de F en 1996 à 25,4 milliards en 1997 pour atteindre 65 milliards en 1998, soit une croissance de 157,4% de 1997 à 1998.

### *Croissance en groupe pardelà la modération salariale*

Le chiffre d'affaires de l'assurance groupe a progressé de 12,5% en 1998 pour s'établir à 110 milliards de F. Cette croissance est principalement attribuable à la branche 21. La progression de la branche 23 s'explique par une migration d'une partie de l'encaissement réalisé auparavant en branche 21.

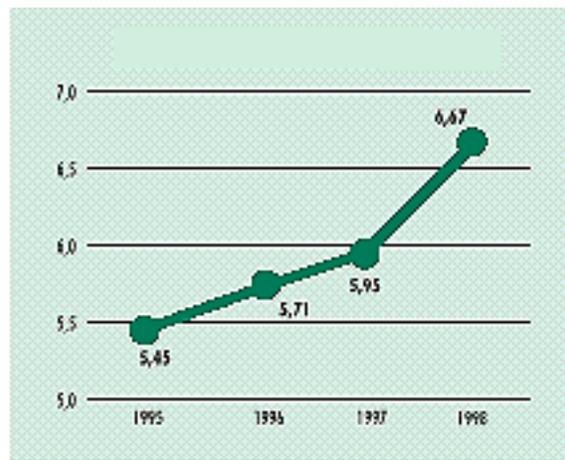
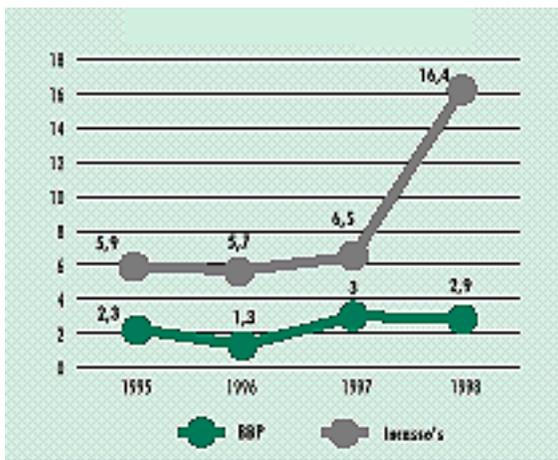
La migration des ADE (Assurances Dirigeants d'Entreprises) vers l'assurance groupe, le versement de diverses primes uniques dans le cadre du premier pilier mais également au titre de nouvelles affaires ainsi que la régularisation des plans de pensions à la législation en vigueur expliquent la hausse des primes observée en 1998.



## **4. Croissance réelle et taux de pénétration de l'assurance dans l'économie**

Croissance réelle du PIB et des encaissements (%)

Taux de pénétration de l'assurance dans  
l'économie (%)



Taux de pénétration de l'assurance vie (%)

Taux de pénétration de l'assurance non-vie (%)

La croissance réelle des encaissements est supérieure à celle du PIB pour les quatre années d'observation. Les deux courbes évoluent en fait parallèlement depuis 1990. Le différentiel de croissance étant resté positif tout au long de la période d'observation, le taux de pénétration de l'assurance dans l'économie (encaissements / PIB) tend lui aussi à croître. L'écart s'est creusé en 1998. Cette évolution est uniquement à mettre au compte des opérations vie, en particulier à l'importance de la production des primes uniques, ainsi qu'à la croissance de la branche 23.

Le taux de pénétration de l'assurance non-vie décroît depuis 1993. La progression moins rapide de l'encaissement non-vie que celle du PIB traduit la pression tarifaire à laquelle sont soumis les acteurs dans ce créneau d'activités, plus saturé que le secteur vie.



## 5. Analyse des parts de marché des groupes d'entreprises

Quelles que soient les opérations considérées, plus de la moitié du marché revient aux cinq groupes leaders dans chacune de ces activités. C'est en IARD que la concentration apparaît la moins forte (56%) alors qu'elle est la plus marquée en assurance vie groupe (79%).

Le classement suivant peut être établi pour l'ensemble des opérations (non-vie et vie). Le groupe Fortis se détache du fait de son encaissement en vie. En non vie, AXA Royale Belge demeure leader en termes de parts de marché. La plupart des groupes disposant d'un canal bancaire pour la commercialisation de leurs produits affichent des parts de marché supérieures en vie. L'inverse peut être observé pour les groupes plus liés au courtage. Un pourcent de part du marché global correspond à 6 milliards de F de prime; en non-vie le point vaut 2,7 milliards de F de prime, en vie 3,3 milliards.

Rang	Groupe	Total (in %)	Non-Vie (in %)	Vie (in %)
1	Fortis	25,64	13,72	35,24
2	AXA Royale Belge	14,63	19,32	10,85
3	SMAP	11,95	9,31	14,09
4	KBC	9,32	9,19	9,43
5	AGF Belgium Insurance	5,29	6,02	4,69
6	ING	4,94	3,11	6,41
7	Winterthur	3,25	4,77	2,03
8	LAP/DVV	3,06	2,65	3,39
9	Mercator & Noordstar	2,54	4,41	1,04
10	Swiss Life (Belgium)/Zelia	2,07	0,85	3,06
11	Generali Belgium	1,61	2,37	1,01
12	P & V	1,54	2,18	1,01
13	Groupe Zürich	1,52	2,23	0,95
14	Assurances Fédérales	1,29	2,04	0,68
15	CGU (Commercial Union & General Accident)	1,20	2,39	0,24

Plusieurs opérations de fusions, d'acquisition ou de cession d'activités ont marqué, outre l'évolution «interne» des encaissements, le classement par parts de marché en 1998.



## 3. PROVISIONS TECHNIQUES ET PLACEMENTS

1. Analyse des provisions techniques
2. Analyse des placements
3. Produits financiers, rendement des placements et rendement alloué aux provisions techniques



### 1. Analyse des provisions techniques

#### Périmètre de l'analyse (comptes annuels et états statistiques)

Pour l'analyse des bilans et des résultats des entreprises, l'UPEA se base sur les opérations conduites par la quasi-totalité des entreprises soumises au contrôle de l'OCA, à savoir les entreprises de droit belge et les succursales belges d'établissements établis dans un pays hors de l'EEE. Les succursales communautaires n'étant plus tenues de déposer leurs comptes annuels auprès de la Banque Nationale, aucune donnée officielle n'est, à l'heure actuelle, disponible à leur propos.

Sont reprises dans l'ensemble des opérations (vie et non-vie) les opérations d'assurance directe en Belgique, les opérations d'assurance directe à l'étranger (soit via une succursale belge à l'étranger, soit en libre prestation de services) et les opérations de réassurance acceptée, ce qui porte l'encaissement à 679 milliards de F.

En termes de poids bilantaire, l'échantillon de l'UPEA représente près de 98% du total du bilan des entreprises soumises au contrôle de l'OCA. Les ratios obtenus sont donc bien représentatifs du marché.

L'analyse des bilans porte sur la principale rubrique du passif, les provisions techniques brutes de réassurance, et son pendant côté actif, les placements. Ces derniers incluent, en effet, une part significative des valeurs représentatives des provisions techniques, valorisées, suivant le prescrit réglementaire, soit à leur valeur comptable (au bilan) soit à leur valeur de marché (dans l'annexe). Pour cette raison, les placements sont rapportés à ces deux valeurs, ce qui permet de dégager le montant des plus-values latentes au niveau sectoriel. Le rendement financier des placements est calculé sur la base de leur valeur comptable.

## Evolution et ventilation des provisions techniques (en milliards de F)

	1995	1996	1997	1998
<b>Provisions techniques (Bilan)</b>	2.019	2.247	2.428	2.759
Primes non acquises et risques en cours	89	93	93	93
Assurance vie	1.271	1.427	1.573	1.867
- non liée à un fonds d'investissement	1.261	1.410	1.526	1.740
- liée à un fonds d'investissement	10	17	47	127
Sinistres	617	678	704	738
Participations Bénéficiaires et ristournes	22	25	22	20
Egalisation et catastrophes	1	2	10	14
Autres	18	21	25	27
<b>Prov. Techn. (Comptes de résultats)</b>	2.019	2.247	2.428	2.759
Non-vie	716	787	824	864
Vie	1.303	1.460	1.604	1.895

Les provisions techniques du groupe vie, 69% du total des provisions techniques à fin 1998, ont crû à un rythme plus élevé que celles du groupe non vie. La forte croissance des activités vie (primes uniques en branche 21 et opérations de la branche 23), mais également des dotations complémentaires effectuées dans le cadre de la baisse des taux d'intérêt expliquent ce différentiel de croissance. En non-vie, les provisions se rapportent essentiellement aux sinistres à régler et, pour le solde, aux provisions pour primes non acquises. La réglementation de fin 1996 (Communication D.151 de l'OCA) explique la croissance de la provision pour égalisation et catastrophe.

## 2. Analyse des placements

**VUE D'ENSEMBLE: PLUS DE 3.050 MILLIARDS DE F POUR COUVRIR LES ENGAGEMENTS**

<b>Ensemble des placements, y compris ceux de la branche 23</b>	<b>1995</b>	<b>1996</b>	<b>1997</b>	<b>1998</b>
Terrains et constructions	90	90	91	92
Participations	237	243	221	238
Actions, parts et autres titres à revenu variable	188	226	351	544
Obligations et autres titres à revenu fixe	1.251	1.425	1.553	1.790
Prêts hypothécaires, créances, dépôts et autres placements	367	395	394	392
<b>TOTAL</b>	<b>2.133</b>	<b>2.379</b>	<b>2.610</b>	<b>3.056</b>

L'évaluation des placements selon les règles comptables, généralement suivant la valeur d'acquisition, donne, pour 1998, un volume de 3.056 milliards de F, contre 2.610 milliards en 1997. Ces montants incluent les placements affectés à la couverture des provisions d'assurance vie liée à des fonds d'investissement, toujours évalués à leur valeur de marché. Ces derniers progressent de 47 à 127 milliards de F, sous l'impulsion de la forte croissance des encaissements de la branche 23, mais également de la hausse des marchés d'actions.

<b>Ventilation des placements au 31/12/1998</b>	<b>Hors branche 23</b>		<b>Branche 23</b>	
	En milliards	En %	En milliards	En %
Terrains et constructions	92	3	0	0
Participations	238	8	0	0
Actions, parts et autres titres à revenu variable	470	16	74	58
Obligations et autres titres à revenu fixe	1.767	60	23	18
Prêts hyp., créances, dépôts et autres placements	362	13	30	24
<b>TOTAL</b>	<b>2.929</b>	<b>100</b>	<b>127</b>	<b>100</b>

Les obligations et autres titres à revenu fixe au sens strict représentent 60% des placements hors branche 23, mais seulement 18% de ces derniers. A l'inverse, les actions et autres titres à revenu variable qui n'interviennent qu'à concurrence de 16% des placements hors branche 23 représentent 58% des placements affectés à la couverture de ces opérations. La progression de l'encaissement en branche 23 contribue à augmenter la part des titres à revenu variable dans le portefeuille des valeurs représentatives des entreprises d'assurances, au même titre que la diminution des taux d'intérêt, qui incite les gestionnaires d'actifs à se tourner vers des titres plus risqués, mais plus rentables à long terme.

## **PLUS-VALUES LATENTES: UNE SECURITE SUPPLEMENTAIRE**

Un volume de plus-values latentes positif constitue naturellement un gage de solidité financière des entreprises, mais aussi de sécurité supplémentaire à l'égard des assurés, la valeur réelle des valeurs représentatives étant alors supérieure à leur valeur de bilan. Globalement, le volume des

plus-values latentes en 1998 est de 575 milliards de F, contre 373 en 1997. Cette forte hausse résulte de l'évolution très positive en 1998 des marchés boursiers.

Quatre postes sont à l'origine de l'essentiel de ces plus-values latentes:

- les participations, pour 45 milliards contre 68 en 1997; la diminution des plus-values latentes s'expliquant en partie par les opérations d'OPA et OPE de 1998 ayant généré d'importantes plus-values;
- les actions, parts et autres titres à revenu variable, 274 milliards, contre 147 en 1997, cette progression résultant de l'évolution favorable de ces marchés en 1998;
- les obligations et autres titres à revenu fixe, 204 milliards contre 112 en 1997, l'augmentation est ici imputable à la baisse continue des taux d'intérêt jusqu'au printemps 1999;
- les terrains et constructions, pour un montant de 42 milliards, contre 37 en 1997.

Ce volume à première vue important de plus-values latentes doit s'interpréter avec prudence. Une partie porte sur des actifs pour lesquels il n'existe pas de marché liquide, à savoir les terrains et constructions. En outre, même pour les titres cotés en bourse, le caractère aléatoire des plus-values latentes ne peut être ignoré: une hausse des taux ou un retournement des cours des actions ne manque jamais de se faire durement ressentir sur la valeur de marché du portefeuille titres des assureurs et sur leur compte de résultats en cas de vente anticipée. Il est ainsi à relever que le volume de ces plus-values latentes s'est réduit au cours du premier semestre 1999 vu l'évolution, durant cette période, à la hausse des taux d'intérêt et à la baisse des indices des marchés d'actions.

### 3. Produits financiers, rendement des placements et rendement alloué aux provisions techniques

Environnement économique et financier



vert clair: OLO 10 ans  
gris : PIB  
vert: Inflation

Rendements des placements sans et avec plus-values et corrections de valeur



gris: Sans PV et corrections de valeur  
vert: Avec PV et corrections de valeur

Le volume moyen des placements s'est établi en 1998 à 2.800 milliards de F. Ayant généré 323 milliards de produits financiers au cours de cet exercice, ils ont affiché un rendement de 11,5%. En

excluant les plus-values nettes et les corrections de valeur nettes, le volume de produits financiers est réduit à 169 milliards, ce qui correspond à un rendement de 6%.

L'écart entre les courbes de rendement s'accroît depuis 1995, sous l'influence tant de la baisse des taux d'intérêt nominaux que de la hausse des marchés boursiers, que favorisent les perspectives de croissance économique favorables, ainsi que le maintien de faibles taux d'inflation et d'intérêt nominaux.

Une fois de plus, les postes «Corrections de valeurs et plus-values nettes» contribuent dans une mesure importante à la formation des résultats financiers et comptables des entreprises d'assurance. L'ensemble de ces rubriques se chiffrait à 18 milliards en 1996, 56 milliards en 1997 et 154 milliards en 1998, ce dernier chiffre s'expliquant en grande partie par les opérations de remembrement du paysage financier intervenues au cours de cet exercice.

Concrétisées au travers d'opérations d'offres publiques d'échanges portant sur d'importantes sociétés cotées en bourse de Bruxelles, ces opérations ont amené plusieurs entreprises d'assurances à exprimer de substantiels volumes de plus-values naguère encore latentes. Si elles améliorent la «bottom-line» de leurs comptes de résultats, ces opérations ne se sont pour autant pas traduites par un accroissement de leur patrimoine net; elles procèdent le plus souvent à une actualisation de la valeur de leurs fonds propres. Lorsque ceux-ci restent évalués sur une base historique, on aboutit de manière compréhensible à des distorsions dans le calcul de leurs taux de rendement nominaux (voir 5.3).

Les 323 milliards de produits des placements se répartissent entre les trois composantes du compte de résultats à raison de:

- 73 milliards pour le compte technique non-vie, ce qui revient à allouer aux provisions techniques non-vie un rendement de 8,6%, contre 8,3% en 1997;
- 175 milliards pour le compte technique vie, ce qui revient à allouer aux provisions techniques vie un rendement de 10,4%, contre 7,9% en 1997;
- 75 milliards pour le compte non-technique.

#### Rendement moyen alloué aux provisions techniques (en %)

Non-vie



Vie



Une évolution similaire peut être constatée entre, d'une part, les taux de rendement des placements et, d'autre part, les produits financiers alloués aux comptes techniques, surtout en vie, où une partie des plus-values a servi à alimenter les provisions, dans le contexte de la baisse des taux d'intérêt de ces dernières années.



## 4. COMMISSIONS ET FRAIS

1. Commissions
2. Frais de gestion et d'administration
3. Ensemble des commissions et frais



### 1. Commissions

Répartition en 1998 (en milliards de F)						
	Affaires directes en Belgique					
	RC Auto	Risques divers Transport	AT Loi de 71	Vie individuelle br. 21/23	Leven groep br. 21/23	Ensemble des opérations
Primes	67,5	157,2	37,8	223,0	109,8	678,9
Commissions	8,9	25,8	2,2	12,8	1,2	63,5
Rapport (%)	13,2%	16,4%	5,8%	5,8%	1,1%	9,4%

L'ensemble des commissions aux intermédiaires atteint 63,5 milliards de F, soit 9,4% de l'encaissement total (679 milliards). Le montant absolu des commissions est resté assez stable ces dernières années. Le niveau relatif, exprimé en pourcentage des primes, tend lui à diminuer, en raison de la part croissante des activités vie dans l'encaissement des assureurs, caractérisées par des taux de commissionnement inférieurs à ceux des activités non-vie. En outre, une part majoritaire de la nouvelle production vie se rapporte à des primes uniques, ainsi qu'à des produits de la branche 23 dont les coûts de distribution sont sensiblement inférieurs à ceux des autres

opérations, tant vie que non-vie.



## 2. Frais de gestion et d'administration

Les comptes annuels donnent une double ventilation des frais généraux, qui se sont établis en 1998 à 107 milliards de F, contre 105 en 1997.

<b>Ventilation en 1998 des frais de gestion et d'administration</b>			
<b>Par destination</b>		<b>Par nature</b>	
<i>Frais de gestion liés à l'acquisition</i>	34%	<i>Personnel</i>	60%
<i>Frais internes de gestion des sinistres</i>	23%	<i>Autres charges d'exploitation</i>	40%
<i>Frais de gestion des placements</i>	5%		
<i>Frais d'administration</i>	38%		

La ventilation par destination, en vigueur depuis 1995, distingue quatre postes suivant les principes de la comptabilité analytique. Les pourcentages se sont quelque peu modifiés depuis 1995, les frais d'administration diminuant en valeur relative avec l'affinement des méthodes d'allocation des coûts. La ventilation par nature permet une distinction, pour l'ensemble des activités seulement, des frais entre personnel et autre frais, la proportion 60 / 40 demeure stable depuis 1995.



## 3. Ensemble des commissions et frais

La réduction, au niveau de l'ensemble des activités, des taux de commissions s'applique également aux frais généraux. En 1998, pour l'ensemble des opérations, le recul relatif des frais de personnel, exprimés en pourcentage des primes, se chiffre à 2 points de pourcentage par rapport à 1995. Les autres charges d'exploitation voient leur niveau relatif diminuer plus lentement, de près d'un point seulement. Les frais engagés pour moderniser les systèmes informatiques, pour les adapter à l'euro et pour prévenir tout incident lié au passage à l'an 2000 expliquent cette évolution moins marquée.

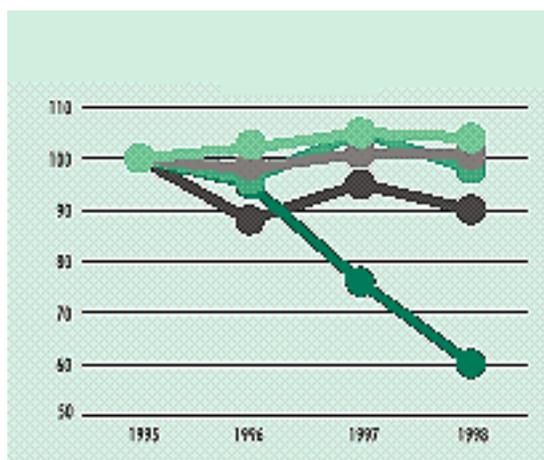
<p align="center"><b>Evolution des commissions et frais pour l'ensemble des activités</b> (en % des primes acquises)</p>
--

	1995	1996	1997	1998
Commissions	11,2	10,7	10,3	9,4
Frais de personnel	11,5	10,9	10,4	9,5
Autres charges d'exploitation	7,3	7,1	7,1	6,4
Commissions et frais généraux	30,0	28,8	27,8	25,2

Globalement, la réduction de l'ensemble des coûts de distribution et de fonctionnement se chiffre, depuis 1995, à 4,8 points de pourcentage des primes acquises. Cette baisse résulte surtout de l'accroissement du poids relatif des opérations vie dans l'ensemble des opérations.

Le mouvement de baisse très marqué en vie individuelle est surtout imputable à l'évolution des taux de frais généraux et, dans une moindre mesure, de commissionnement. En vie groupe, l'évolution à la baisse moins marquée de l'indice s'explique par le faible niveau des commissions, qui reste stable, ainsi que par la légère baisse du niveau relatif des frais généraux. Au contraire des opérations vie, le poids relatif des frais ne diminue pas en RC Auto, marqué par une stagnation de l'encaissement. En 1998 le poids relatif des frais est toujours sensiblement plus élevé qu'en 1995. Il est vrai que cette branche est marquée par l'inertie de certains postes de frais. Les mêmes phénomènes peuvent également s'observer pour les autres opérations IARD (Risques divers et transport), quoique de manière moins prononcée, ainsi que pour les opérations Accidents du travail.

**Evolution du poids relatif des commissions  
et des frais généraux (en % des primes acquises)  
Indice 1995=100**



	1995	1996	1997	1998
vert clair: RC Auto	100	102	105	104
gris clair: Risques divers et Transport	100	98	101	101
vert: AT (Loi de 1971)	100	96	105	98
vert foncé: Vie Individuelle (21/23)	100	95	76	60
gris foncé: Vie groupe (21/23)	100	88	95	90

## 5. RENTABILITE

1. Synthèse des comptes techniques non-vie, vie et non-technique
2. Evolution des principaux résultats technico-financiers
3. Evolution de la rentabilité des fonds propres



### 1. Synthèse des comptes techniques non-vie, vie et non-technique

Le compte de résultats compte trois parties distinctes: les comptes techniques non-vie et vie, ainsi que le compte non-technique.

Le compte technique non-vie inclut l'ensemble des produits et charges inhérents aux opérations d'assurance non-vie, à savoir: les affaires directes en Belgique (IARD, ensemble des activités accidents du travail), les affaires directes à l'étranger et la réassurance acceptée. Pour 342 milliards de F de primes, le solde technico-financier atteint 36 milliards de F, soit 10,5% des primes brutes acquises.

Le compte technique vie représente, mutatis mutandis, les mêmes données pour les opérations d'assurance vie. Pour 336 milliards de F de primes, le solde technico-financier s'élève à 44 milliards de F, soit 13,1% des primes brutes acquises.

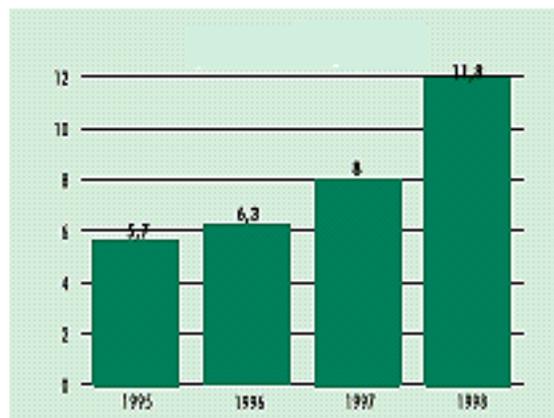
Le compte non-technique reprend tous les autres éléments du compte de résultats non directement imputables aux opérations d'assurance. Les soldes issus du compte non-technique sont exprimés en pourcentage de l'ensemble des primes acquises non-vie et vie, représentant en 1998 un volume de 679 milliards de F.



## 2. Evolution des principaux résultats technico-financiers

Soldes technico-financiers: soldes techniques résultant de l'activité d'assurance (vie et non-vie), augmentés des éléments financiers alloués aux comptes techniques. Il n'est pas tenu compte des autres revenus financiers, non imputables à l'activité d'assurance. Les soldes technico-financiers bruts sont établis sans considération des opérations de réassurance cédée, au contraire des soldes technico-financiers nets, qui englobent ces opérations, essentiellement des primes cédées et des interventions du réassureur dans les charges techniques. En assurance vie, l'écart entre les soldes technico-financiers bruts et nets inclut également la variation du fonds pour dotations futures, dont la répartition, soit aux assurés, soit aux actionnaires, n'a pas encore été déterminée à la clôture de l'exercice. En 1998, ce poste a été alimenté essentiellement pour faire face à la baisse des taux d'intérêt. C'est en assurance vie précisément que la différence entre solde brut et net apparaît, de ce fait, significative en 1998.

**Soldes technico-financiers nets  
(en % des primes acquises)**

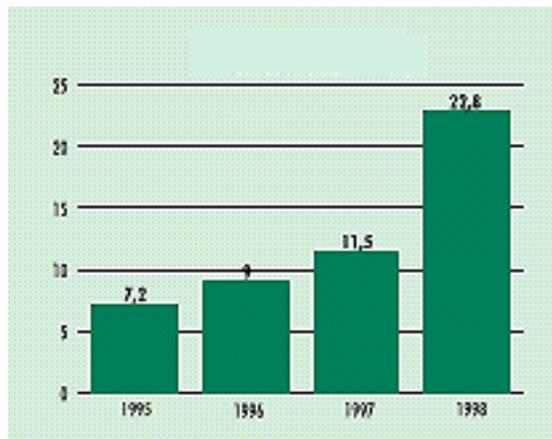


Ce montant s'élève en 1998 à 80 milliards de F, soit 11,8% des primes, contre 47 milliards en 1997 représentant 8% des primes.

L'amélioration des soldes nets des comptes techniques est à mettre au compte, pour l'essentiel, des rendements des placements financiers.

Résultat courant: Soldes technico-financiers nets, augmentés du solde des produits financiers du compte non-technique et du solde des autres produits et charges récurrents non liés à l'activité d'assurance.

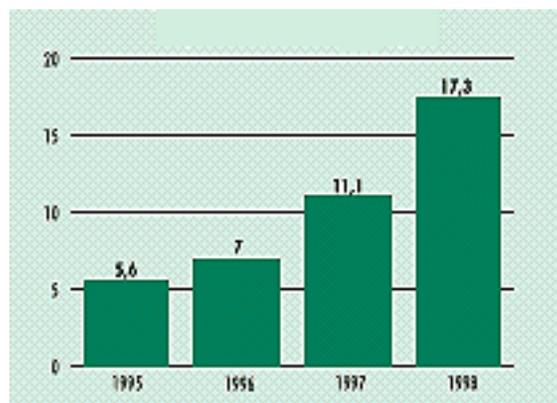
**Résultats courants  
(en % des primes acquises)**



Ce chiffre s'élève en 1998 à 153 milliards de F, contre 68 en 1997. Cette forte croissance trouve son origine dans l'affectation au compte non-technique d'une part importante des plus-values latentes exprimées dans le cadre des opérations d'OPA/OPE mentionnées lors de l'analyse des produits des placements. Il est logique que ces plus-values soient comptabilisées dans la partie non-technique du compte de résultats dans la mesure où une part significative d'entre elles concernent des opérations d'échanges d'actifs stratégiques (participations), détenus dans une optique autre que la seule couverture de provisions techniques.

Résultat de l'exercice à affecter: résultat courant, augmenté du solde des produits et charges non récurrents (produits et charges exceptionnels, impôts et transferts nets aux/des réserves immunisées).

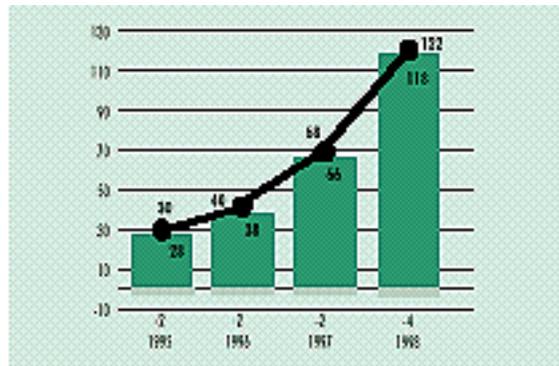
**Résultats de l'exercice  
à affecter  
(en % des primes acquises)**



Ce résultat atteint 118 milliards de F en 1998, contre 66 en 1997.

La différence entre le résultat courant et celui à affecter, minime en 1997, atteint 35 milliards en 1998. Ce différentiel s'explique par les impôts et les charges exceptionnelles. Celles-ci sont attribuables à des frais de restructuration de certaines entreprises, mais également à la constitution de provisions couvrant les risques et charges découlant du passage à l'euro et du bouge de l'an 2000.

### Evolution des résultats comptables (en milliards de F)



vert: bénéfices  
vert clair: pertes  
gris: résultats nets

Globalement, 1998 se traduit par un «Résultat de l'exercice à affecter» de 118 milliards de F, correspondant à 17,3% des primes. 115 entreprises affichent un résultat positif de 122 milliards contre 25 qui affichent une perte se chiffrant à 4 milliards.



### 3. Evolution de la rentabilité des fonds propres

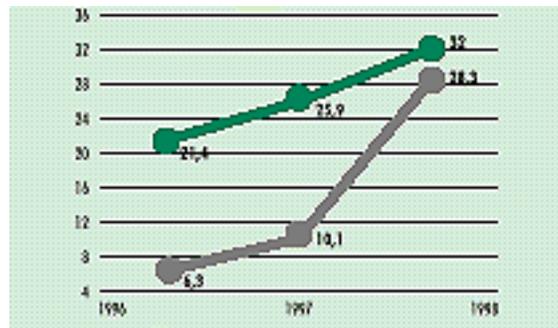
Si la rentabilité d'un placement boursier peut aisément se mesurer au travers de l'évolution du cours des titres détenus et des dividendes perçus, il est en revanche plus malaisé d'estimer la rentabilité, pour l'actionnaire, de son investissement dans une entreprise non cotée.

Celle-ci peut en effet être valorisée suivant une multitude de critères, de la comptabilisation de ses rubriques de fonds propres à l'actualisation de ses bénéfices futurs, principal mécanisme de formation des cours de bourse. Il en résulte, pour un même montant de dividendes perçus, une estimation du retour sur investissement d'autant plus élevée que la valorisation de l'entreprise est faible.

En l'absence de cotation boursière, la valeur de l'entreprise peut être approchée sur la base de son actif net, même si le ratio «Rémunération du capital» / «Fonds propres comptables moyens» surestime le rendement des titres de la société.

Le rendement des fonds propres sectoriels peut, sur cette base et moyennant interprétation prudente, être comparé à la progression, sur une base annuelle, de l'indice BEL-20, le secteur de l'assurance se caractérisant par un risque à peu près identique à celui de la moyenne du marché boursier.

### Rentabilité des fonds propres (en %) et progression de l'indice BEL-20



vert: BEL-20  
gris: Assurance

Les montants versés au titre de rémunération du capital se sont élevés en 1999 (pour l'exercice 1998) à 92 milliards de F, ce qui traduit une rentabilité moyenne pour les actionnaires de 28,3% des fonds propres comptables, contre 10,1% un an plus tôt.

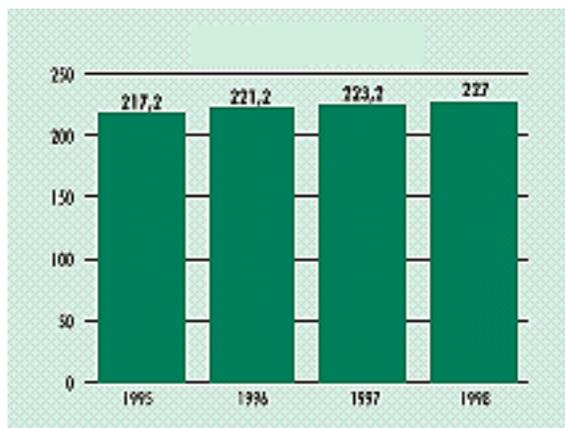
Le return on equity obtenu par les actionnaires des entreprises d'assurances se rapproche de la progression annuelle de l'indice BEL-20. La croissance des dividendes versés s'explique par les besoins de financement des opérations d'OPA/OPE.



## 6. PRINCIPAUX RESULTATS TECHNICO-FINANCIERS

IARD

Primes acquises (en milliards de F)

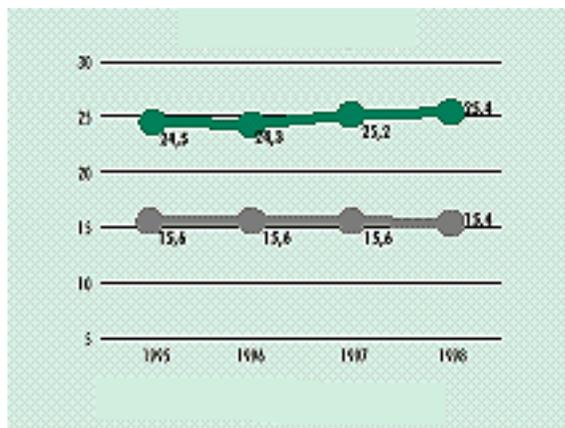


AT Loi de 1971

Primes acquises (en milliards de F)

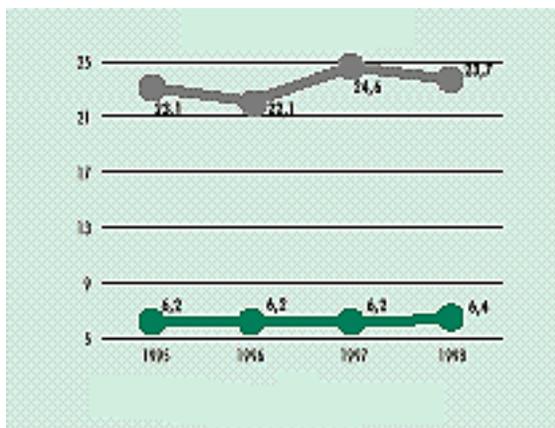


Commissions et frais généraux  
(en % de primes acquises)



gris: commissions  
vert: frais généraux

Commissions et frais généraux  
(en % de primes acquises)



gris: frais généraux  
vert: commissions

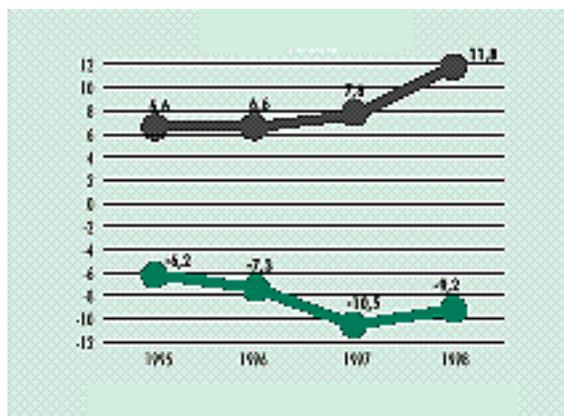
Sinistres des charges techniques (en % de primes acquises)



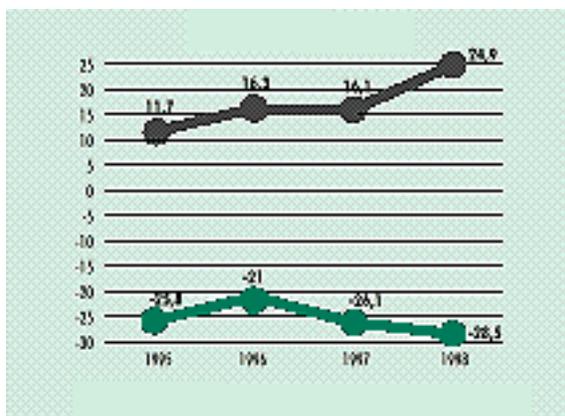
Sinistres des charges techniques (en % de primes acquises)



Principaux soldes (en % de primes acquises)



Principaux soldes (en % de primes acquises)



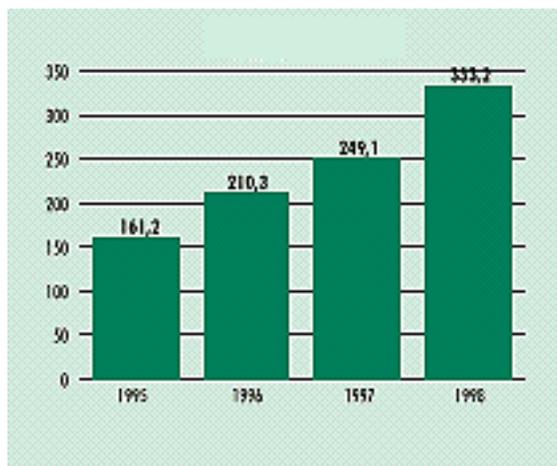
gris: Solde technico-financier brut  
vert: Rés. Techn.

gris: Solde technico-financier brut  
vert: Rés. Techn.

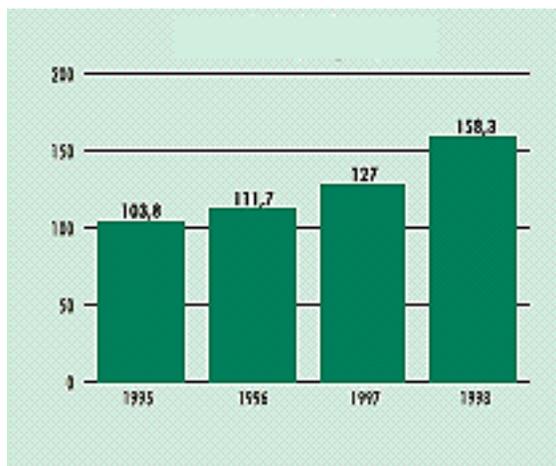
[vers la page suivante](#)

## SUITE DES RESULTATS TECHNICO-FINANCIERS

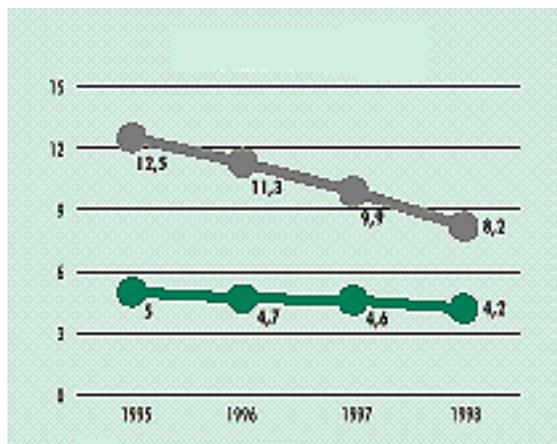
Vie (compte technique)  
Primes (en milliards de F)



Vie individuelle branches 21-22-26  
Primes (en milliards de F)

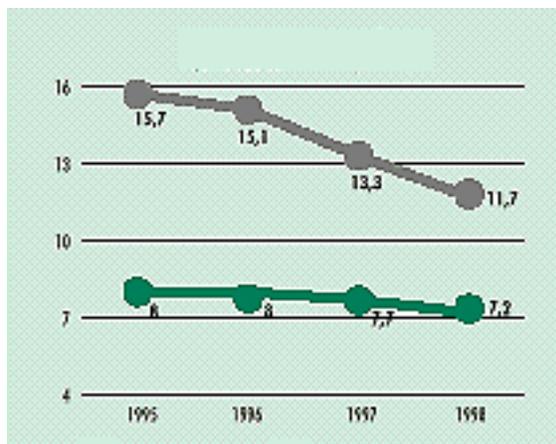


Commissions et frais généraux  
(en % de primes acquises)



gris: frais généraux  
vert: commissions

Commissions et frais généraux  
(en % de primes acquises)



gris: frais généraux  
vert: commissions

Solde technico-financier brut  
(en % de primes acquises)



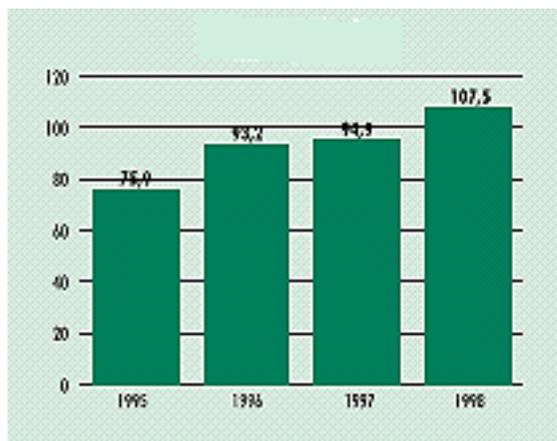
Solde technico-financier brut  
(en % de primes acquises)



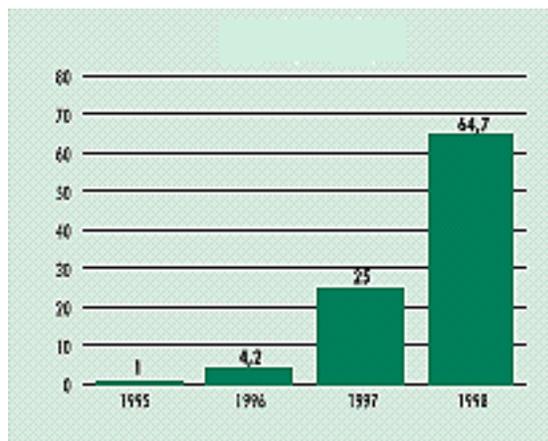
[vers la page suivante](#)

## SUITE DES RESULTATS TECHNICO-FINANCIERS

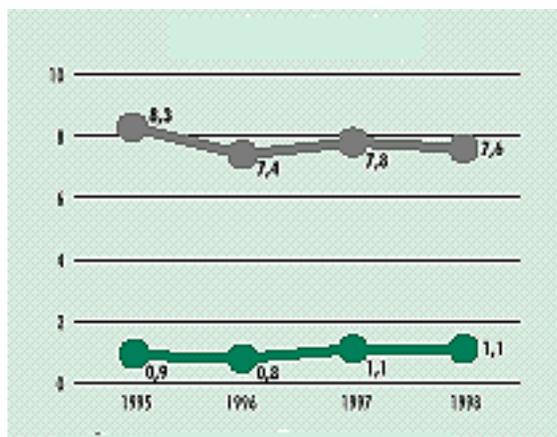
Vie groupe branche 21-22  
Primes (en milliards de F)



Vie individuelle branches 23  
Primes (en milliards de F)



Commissions et frais généraux  
(en % de primes acquises)



gris: frais généraux  
vert: commissions

Commissions et frais généraux  
(en % de primes acquises)



gris: frais généraux  
vert: commissions

Solde technico-financier brut  
(en % de primes acquises)



Solde technico-financier brut  
(en % de primes acquises)



---

vers l'index de Assurinfo

## 7. ANALYSE DES PRINCIPALES BRANCHES IARD

Ce chapitre présente la «fiche de santé» des principales branches IARD sur la base d'une intégration des données de l'Office de contrôle des assurances et des enquêtes menées par l'UPEA auprès des entreprises. Il se limite d'une part aux branches qui représentent plus d'un pour cent du marché et de l'autre aux activités pour lesquelles les enquêtes de l'UPEA atteignent un taux de représentativité d'au moins 95%. A titre de sécurité supplémentaire l'UPEA a vérifié que la marge manquante ne soit pas de nature à modifier sensiblement les tendances observées. L'UPEA tient à la disposition des personnes intéressées les données relatives aux branches qui représentent un encaissement limité, qui n'ont pu être reprises dans cette publication faute de place. Cela vaut également pour les catégories de produits dont le chiffre d'affaires n'atteint pas 500 millions BEF.

Les ratios d'exploitation, charge de sinistres et soldes apparaissant dans les graphiques sont exprimés en pour cent des primes acquises.

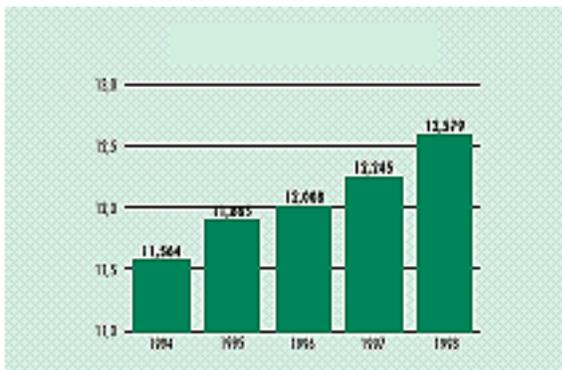
1. **ACCIDENTS: HAUSSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES, BAISSSE DES CHARGES**
2. **MALADIE: CROISSANCE SUIVIE D'UN REDRESSEMENT**
3. **RC AUTOMOBILE: STATU QUO DES PRIMES GRACE AUX PRODUITS DES PLACEMENTS**
4. **CORPS DE VEHICULES: IL EST TEMPS DE REAGIR!**
5. **INCENDIE ET ASSURANCES DE CHOSES: EVOLUTION FAVORABLE, MAIS LES RISQUES D'ENTREPRISE RESTENT INSTABLES**
6. **RC GENERALE: RESULTATS TOUJOURS POSITIFS**
7. **PROTECTION JURIDIQUE: HAUSSE SENSIBLE DES DEBOURS**



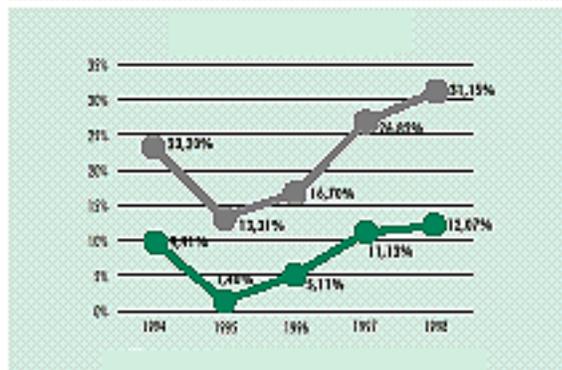
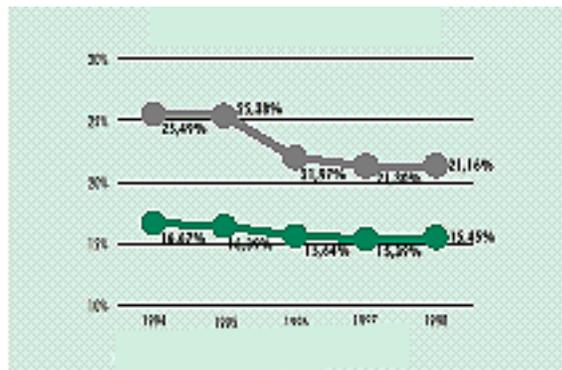
# ANALYSE DES PRINCIPALES BRANCHES IARD

## ACCIDENTS: HAUSSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES, BAISSSE DES CHARGES

Primes (milliards BEF)



Ratios d'exploitation  
gris: frais généraux, vert: commissions



Charge des sinistres

Soldes  
vert: solde technique,  
gris: solde technico-financier brut

Les ratios relatifs à l'exercice 1998 sont basés sur un échantillon représentant 97,8% des primes acquises.

La croissance de l'encaissement (primes et accessoires) de la branche «accidents» s'élève à 2,73% en 1998.

Les frais généraux et les commissions se sont stabilisés ces dernières années pour s'élever respectivement à 21,16% et 15,45% des primes acquises en 1998. La charge des sinistres

(hors frais internes) continue à diminuer en 1998 pour atteindre 47,55% des primes acquises. La combinaison de ces évolutions donne un solde technique (solde brut avant produits des placements) en légère amélioration.

Les produits des placements exceptionnellement élevés amplifient nettement le solde technico-financier brut. Le tableau ci-dessous donne, pour les années 1997 et 1998, le solde technico-financier brut pour les différentes catégories d'assurances «accidents».

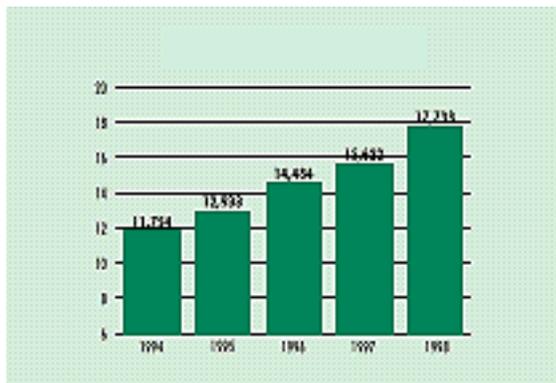
Catégorie	Solde technico-financier brut	
	1997	1998
<i>Individuelles générales</i>	12,83%	16,83%
<i>Individuelles circulation</i>	48,65%	50,99%
<i>Collectives</i>	32,47%	39,78%
<i>Autres</i>	38,83%	39,15%



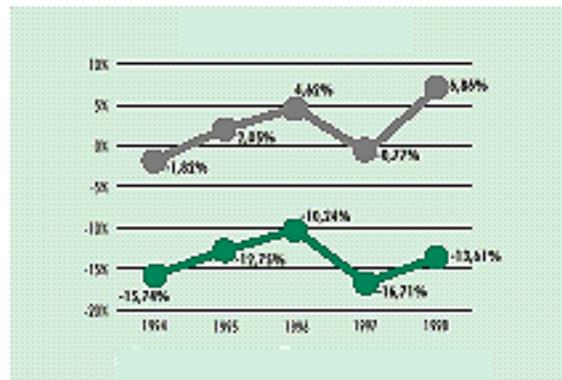
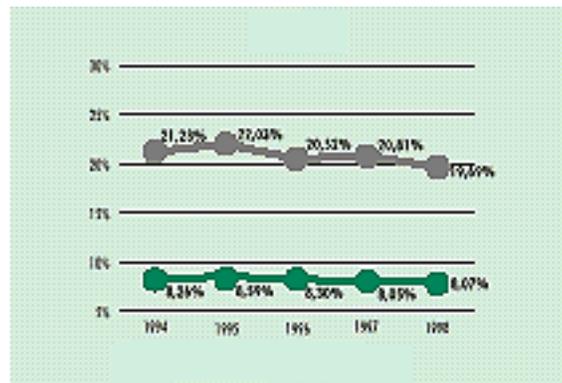
# ANALYSE DES PRINCIPALES BRANCHES IARD

## MALADIE: CROISSANCE SUIVIE D'UN REDRESSEMENT

Primes (milliards BEF)



Ratios d'exploitation  
gris: frais généraux, vert: commissions



Charge des sinistres

Solde  
vert: solde technique,  
gris: solde technico-financier brut

Les ratios relatifs à l'exercice 1998 sont basés sur un échantillon représentant 99,9% des primes acquises.

La croissance considérable de l'encaissement en 1998, soit + 13,51%, est due non seulement à une fusion impliquant une compagnie soumise auparavant au contrôle néerlandais et à des augmentations tarifaires dans les catégories «Autres individuelles» et «Autres collectives», mais également au succès croissant de ces dernières catégories qui, ensemble, représentent près des deux tiers du chiffre d'affaires en Maladie.

Les frais généraux et les commissions s'inscrivent dans l'évolution observée les années précédentes.

La tendance à la hausse de la charge des sinistres (hors frais internes et provisions pour vieillissement) se poursuit: elle s'élève à 80,23% des primes en 1998. Cette situation est due en partie aux provisions complémentaires constituées en raison de la baisse du taux d'intérêt garanti de 4,75% pour les catégories «Revenu garanti individuel» et «Revenu garanti collectif», qui, ensemble, représentent un peu plus d'un tiers de cette branche.

Le solde technique (solde brut avant produits des placements) de la branche Maladie s'améliore en 1998 par rapport à 1997 pour se situer à - 13,61% des primes. Grâce aux produits des placements exceptionnels, le solde technico-financier brut est sorti du rouge en 1998 pour s'élever à 6,86% des primes.

Le tableau ci-dessous donne, pour les années 1997 et 1998, un aperçu du solde technico-financier brut par produit d'assurance; il en ressort que, contrairement aux années précédentes, chaque produit connaît un résultat positif en 1998. Pour savoir si les résultats sont effectivement si favorables, il y a lieu de les étudier par année de survenance.

Catégorie	Solde technico-financier brut	
	1997	1998
<i>Revenu garanti individuel</i>	5,83%	7,11%
<i>Revenu garanti collectif</i>	24,00%	20,66%
<i>Autres individuelles</i>	- 6,31%	5,67%
<i>Autres collectives</i>	- 13,92%	0,92%



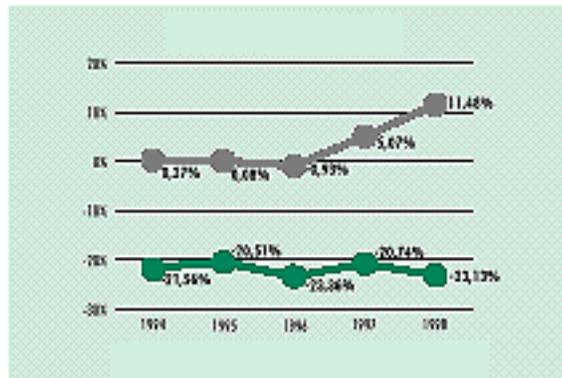
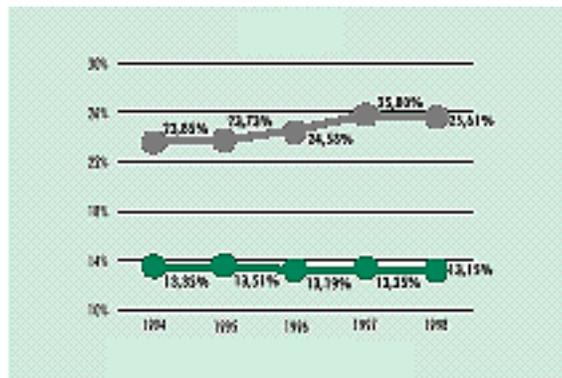
# ANALYSE DES PRINCIPALES BRANCHES IARD

## RC AUTOMOBILE: STATU QUO DES PRIMES GRACE AUX PRODUITS DES PLACEMENTS

Primes (milliards BEF)



Ratios d'exploitation  
gris: frais généraux, vert: commissions



Charge des sinistres

Soldes  
vert: solde technique,  
gris: solde technico-financier brut

Les ratios relatifs à l'exercice 1998 sont basés sur un échantillon représentant 99,9% des primes.

Après deux années successives de dégradation, l'encaissement se redresse légèrement en 1998.

Les frais généraux et les commissions se situent, en 1998, à peu près au même niveau que

celui de 1997 soit respectivement à 25,61% et 13,15% des primes acquises. La charge des sinistres (hors frais internes) continue à augmenter et atteint 83,27% des primes acquises. Le solde technique (solde brut avant produits des placements) en fonction des primes tombe à - 23,13% en 1998.

Les produits élevés des placements en 1998 permettent de sauver le solde qui s'élève à 11,48% des primes acquises.

L'analyse par produit d'assurance pour 1997 et 1998 indique une amélioration pour les catégories «Tourisme et affaires» et «Deux roues», ainsi que pour le transport de marchandises, grâce aux produits des placements. Si l'on ne tient pas compte de ces derniers, on peut conclure à une détérioration des résultats (techniques).

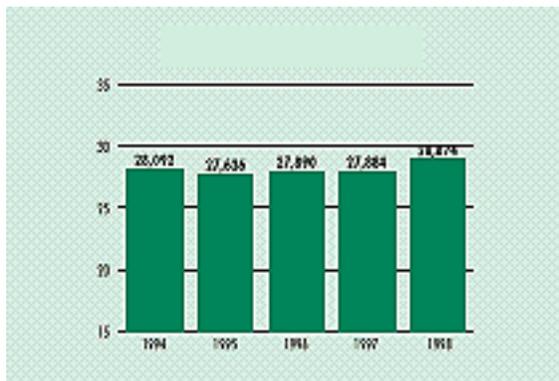
<b>Catégorie</b>	<b>Solde technico-financier brut</b>	
	<b>1997</b>	<b>1998</b>
<i>Tourisme et affaires</i>	6,49%	13,27%
<i>Deux roues</i>	9,16%	17,91%
<i>Transport de choses MMA &lt;= 3,5 T</i>	- 0,85%	3,36%
<i>Transport de choses MMA &gt; 3,5 T</i>	- 3,26%	2,95%



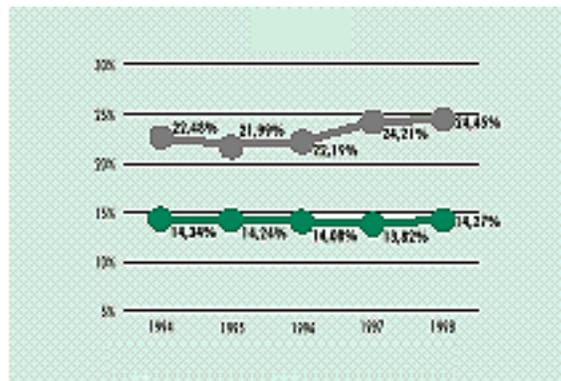
# ANALYSE DES PRINCIPALES BRANCHES IARD

## CORPS DE VEHICULES: IL EST TEMPS DE REAGIR!

Primes (milliards BEF)



Ratios d'exploitation  
gris: frais généraux, vert: commissions



Charge des sinistres

Solde  
vert: solde technique,  
gris: solde technico-financier brut

Les ratios relatifs à l'exercice 1998 sont basés sur un échantillon représentant 97,2% des primes.

Après avoir connu un léger recul depuis 1994, l'encaissement dépasse en 1998 le niveau de 1994.

Les frais généraux et les commissions sont restés plus ou moins stables en 1998 et s'élèvent

respectivement à 24,45% et 14,27% des primes acquises. La tendance à la baisse de la charge des sinistres (hors frais internes) est inversée en 1998, ce qui a pour conséquence que le solde technique (solde brut avant produits des placements) en fonction des primes plonge davantage dans le rouge.

Grâce aux produits des placements, le solde technico-financier brut est légèrement positif et atteint 2,45% des primes acquises.

Toutefois, il ressort de l'analyse par produit d'assurance que les résultats présentent ça et là encore un solde technico-financier brut négatif. Les pertes de plus en plus prononcées en dégâts matériels pour les catégories, d'une part, de tourisme et affaires et, d'autre part, de transport léger de marchandises sont à cet égard préoccupantes, d'autant plus que cette dernière catégorie essuie des pertes continues en vol.

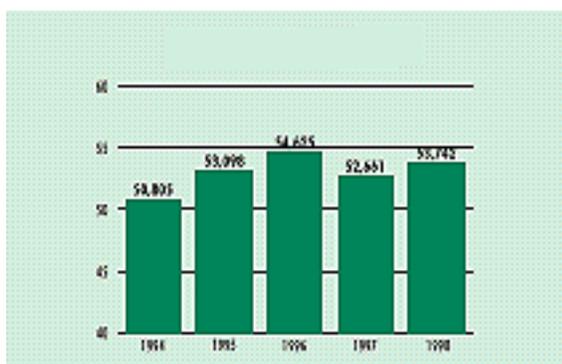
<b>Solde technico-financier brut pour 1998</b>			
<b>Catégorie</b>	<b>Dégâts matériels</b>	<b>Vol</b>	<b>Autres</b>
Tourisme et affaires	- 11,33%	19,27%	27,95%
Transport de choses MMA <= 3,5T	- 11,49%	- 22,93%	26,69%
Transport de choses MMA > 3,5T	26,17%	- 8,36%	39,24%



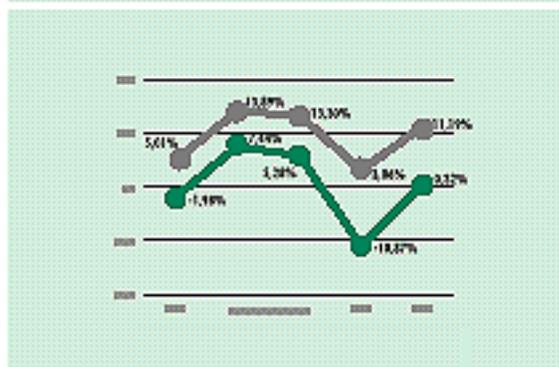
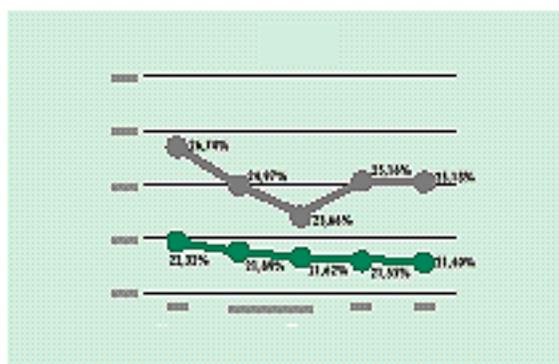
# ANALYSE DES PRINCIPALES BRANCHES IARD

## INCENDIE ET ASSURANCES DE CHOSES: EVOLUTION FAVORABLE, MAIS LES RISQUES D'ENTREPRISE RESTENT INSTABLES

Primes (milliards BEF)



Ratios d'exploitation  
gris: frais généraux, vert: commissions



Charge des sinistres

Soldes  
vert: solde technique,  
gris: solde technico-financier brut

Les ratios relatifs à l'exercice 1998 sont basés sur un échantillon représentant 99,9% des primes.

Après le recul constaté en 1997, l'encaissement augmente à nouveau de 2,05% en 1998.

Les frais généraux et les commissions sur primes acquises sont restés quasiment constants. La charge des sinistres (hors frais internes et provision pour égalisation) tombe à 49,80% des primes acquises en 1998. Par contre, on observe une augmentation de la charge des

sinistres dans les catégories «Habitations», «Entreprises» et «Assurances techniques» qui, ensemble, représentent les trois quarts de la branche.

Les provisions pour égalisation ayant nettement moins augmenté en 1998 qu'en 1997 et la charge des sinistres ayant diminué, le solde technique (solde brut avant les produits des placements) échappe de justesse à un résultat négatif.

Le solde technico-financier brut en fonction des primes s'élève à 11,19% en 1998.

L'analyse par catégorie illustre la contradiction entre l'augmentation mentionnée ci-dessus de la charge des sinistres dans les catégories «Habitations» et «Entreprises» et leur solde technico-financier brut plus favorable. Cette contradiction apparente s'explique par le fait que les provisions pour égalisation ont augmenté dans une mesure beaucoup plus importante en 1997 qu'en 1998.

L'amélioration du solde technico-financier brut en 1998 pour la catégorie «Tout sauf les assurances techniques», représentant environ 15% de l'encaissement en Incendie, est due en partie au sinistre survenu en 1997 à la Sabena et qui, dans une mesure importante, a été pris en charge par le marché belge. Par contre, l'incendie survenu en 1998 chez Barco à Kuurne n'est pas repris, pour la majeure partie, dans ces statistiques puisqu'il était principalement assuré auprès d'une entreprise d'assurances aux Pays-Bas. La chance peut tourner ...

Catégorie	Solde technico-financier brut	
	1997	1998
Risques simples:		
- <i>Habitations</i>	9,43%	10,39%
- <i>Risques agricoles</i>	5,26%	24,70%
- <i>Entreprises</i>	- 1,55%	- 0,74%
- <i>Autres</i>	- 13,80%	17,89%
Risques spéciaux:		
- <i>Tout sauf assurances techniques</i>	- 21,39%	12,95%
- <i>Assurances techniques</i>	32,32%	29,22%



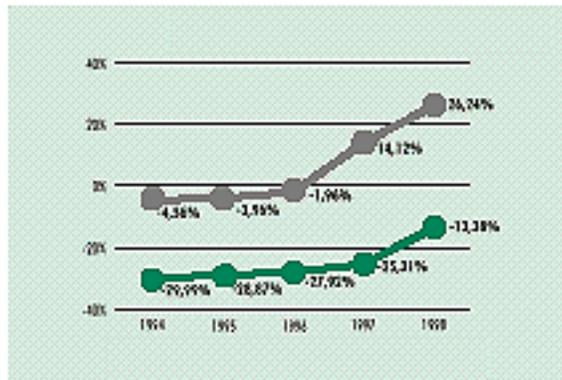
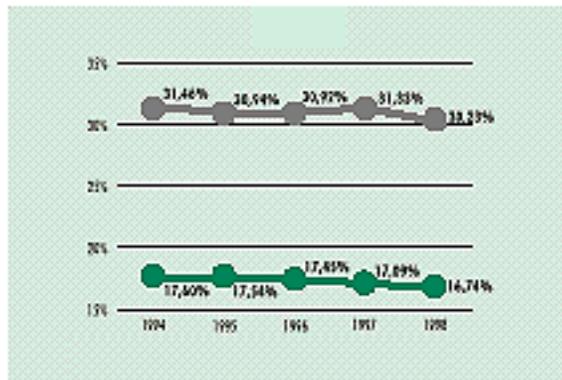
# ANALYSE DES PRINCIPALES BRANCHES IARD

## RC GENERALE: RESULTATS TOUJOURS POSITIFS

Primes (milliards BEF)



Ratios d'exploitation  
gris: frais généraux, vert: commissions



Charge des sinistres

Soldes  
vert: solde technique,  
gris: solde technico-financier brut

*Les ratios relatifs à l'exercice 1998 sont basés sur un échantillon représentant 99,9% des primes.*

L'encaissement de la RC générale augmente de 4,1% en 1998. Cette augmentation se situe surtout dans les catégories «RC exploitation et après livraison» et «RC professionnelle».

Tant les frais généraux que les commissions présentent une légère baisse en 1998: ils

s'élèvent respectivement à 30,23% et 16,74% des primes acquises. La charge des sinistres (hors frais internes et provisions pour égalisation) a continué à diminuer en 1998 pour atteindre 63,37%.

La diminution de la charge des sinistres et le fait que les provisions pour égalisation dans la catégorie «RC exploitation et après livraison» se situaient à un niveau moins élevé en 1998 conduisent à une amélioration sensible du solde technique (solde brut avant produits des placements) par rapport à l'année 1997.

Les produits élevés des placements permettent de dégager un solde technico-financier brut de 26,24% des primes acquises. En 1998, ce solde est positif pour toutes les catégories de la branche RC générale. Des résultats assurément satisfaisants pour une branche qui, jusqu'il y a peu, avait des difficultés à sortir du rouge et où un seul sinistre, tel que l'incendie du Switel à Anvers ou l'affaire des plantes chinoises, peut se révéler extrêmement lourd pour un assureur.

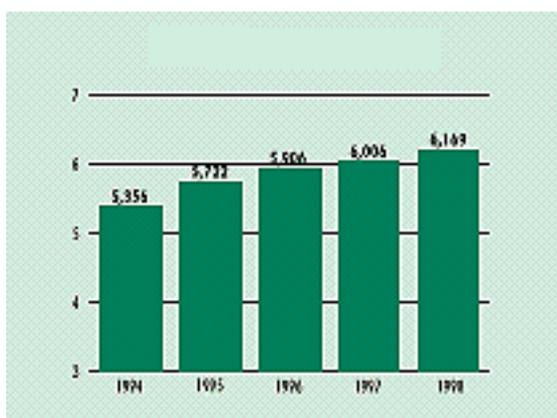
Catégorie	Solde technico-financier brut	
	1997	1998
<i>RC vie privée</i>	4,56%	20,53%
<i>RC exploitation et après livraison</i>	9,79%	21,85%
<i>RC professionnelle</i>	41,31%	38,85%
<i>Autres RC</i>	1,83%	25,69%



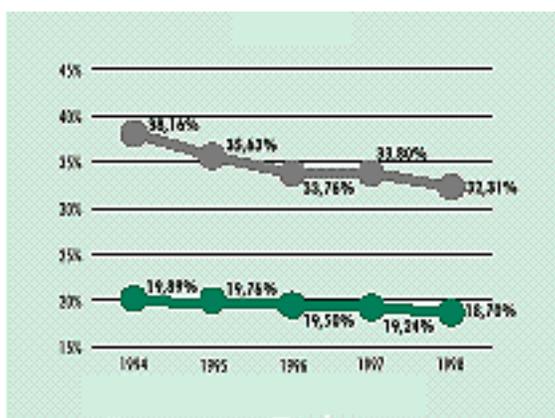
# ANALYSE DES PRINCIPALES BRANCHES IARD

## PROTECTION JURIDIQUE: HAUSSE SENSIBLE DES DEBOURS

Primes (milliards BEF)



Ratios d'exploitation  
gris: frais généraux, vert: commissions



Charge des sinistres

Soldes  
vert: solde technique,  
gris: solde technico-financier brut

Les ratios relatifs à l'exercice 1998 sont basés sur un échantillon représentant 95,1% des primes.

L'encaissement de la catégorie «Protection juridique véhicules» augmente de 2,72% en 1998.

La tendance à la baisse des frais généraux et, dans une moindre mesure, des commissions en fonction des primes se poursuit en 1998.

Après avoir diminué en 1997, la charge des sinistres (hors frais internes) augmente à nouveau sensiblement en 1998 pour atteindre 61,02% des primes acquises, ce qui correspond à une hausse de plus d'un tiers par rapport à celle observée il y a 5 ans. En «Protection juridique hors auto», la charge des sinistres s'élève même à plus de 80%, tandis que les frais généraux et les commissions restent relativement stables pour se situer respectivement à 40 et 20%.

Il s'ensuit que le solde technique (solde brut avant produits des placements) en Auto retombe à - 14,66%, mais les produits des placements permettent de dégager, pour 1998, un solde technico-financier de 4,04% des primes acquises. En protection juridique hors auto, ce solde reste négatif puisqu'il se chiffre à - 16,24%.

